

Didier MIGAUD
Député de l'Isère
Maire de Seyssins

Le 11 avril 2007

Nos réf. : AV/CIR/1104

Cher Monsieur,

J'ai bien pris connaissance du récent courrier que vous m'adressez ainsi que de la lettre aux candidats à la présidence de la République du CCN ARPEC au sujet des rentes de prestation compensatoire.

Soyez assuré que leur lecture a retenu toute mon attention et que je suis sensible aux préoccupations exprimées.

Je m'en fais l'écho dans le sens que vous souhaitez auprès de Ségolène ROYAL dont je soutiens la candidature à l'élection présidentielle.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Je suis sensible à
votre préoccupation. Comme
vous, je pense qu'il Didier Migaud
y a toujours un problème et que ces lois récentes
ne l'ont pas réglé. Je pense par ailleurs qu'il
faut que la loi soit plus claire à ce sujet et
plus juste ! Je défends une nouvelle
modification de la loi allant dans le
sens que vous souhaitez. Très cordialement
à vous -

Monsieur Jacques TENANT

6 bis rue de l'Argentière
38600 FONTAINE